



COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE NUMÉRO 2 DU 30 OCTOBRE 2009

UNION DES SYNDICATS NATIONAUX FORCE OUVRIÈRE D.G.FI.P. - NOUVELLE-CALÉDONIE

La séance débute à 09h00 sous la Présidence de Monsieur Jacques André LESNARD, Trésorier Payeur Général.

Transferts effectués au 01.01.2010 :

- | | | |
|--------------------|------------------|---------------------|
| - HAOCAS Hnaohnine | T. Province Iles | → Paierie NC |
| - PERSAN Brigitte | Paierie NC | → T. Province Sud |
| - FRANCOIS Martine | T. Province Sud | → TG – Pensions |
| - CORNET Joël | TG – Pensions | → TG – Informatique |

Concernant les demandes de mutation non satisfaites, divers motifs ont été avancés par la Direction : nécessité de service ou absence de vacance dans le poste ou le service demandé.

Pour mémoire, il est rappelé que les demandes de changement de service au sein d'un même poste comptable sont de la compétence exclusive du chef de poste concerné.

Les demandes non satisfaites seront ré-examinées lors de la prochaine commission administrative paritaire locale, qui se tiendra théoriquement en avril 2009.

MUTATIONS CADRES B

Les élus FORCE OUVRIERE

Chantal MARCONI – Richard CHENEVIER – Alain DELBAUVE